

Image not found or type unknown



Echelon et salaire dans l'automobile

Par **Vanessa86000**, le **09/08/2015** à **17:18**

Bonjour
J'ai été embauchée en tant qu'employée administrative dans un garage automobile, sans diplôme.
Il m'a été affecté un échelon 1
D'après la convention collective de l'automobile mon travail peut être valorisé à l'échelon 3.
Le fait de ne pas avoir de diplôme dans ce domaine peut-il m'empêcher d'accéder à l'échelon 3 ?
Merci d'avance

Par **DSO**, le **09/08/2015** à **20:30**

Bonjour,
Pour l'échelon 3, il faut être *"titulaire d'une qualification de branche dans la spécialité"*, ce qui semble ne pas être votre cas.
Cordialement,
DSO